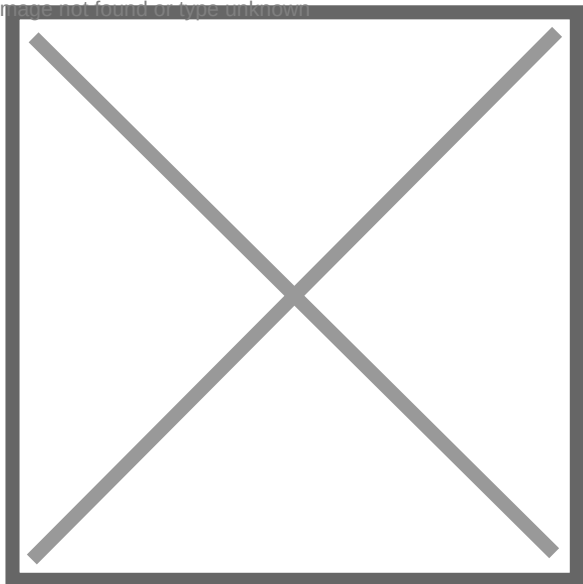


Image not found or type unknown



Demarche administrative, conseil

Par **Rakotovao**, le **13/08/2015 à 17:15**

Bonjour, rnJe suis célibataire, je veux me marié à une femme demandeuse d'asile, en attente du convocation de l'OFPRA.La Mairie ou j'habite exige des : -copie integrale de l'acte de naissance original,rn - Certificat de capacité matrimoniale délivré par le consulat ou l'ambassade,rn -Certificat de coutume délivré par le consulat ou l'ambassade.rnrn Bien sure qu'elle n'a aucun cas de mettre ses pieds à son Ambassade.rnA qui pourra-t-elle alors chercher ses dossiers.rnMerci